

Le P'tit
RILLIARD
2023

Spécial aînés



RILLIEUX
LA-PAPE

Numéros d'urgence



SAMU:

15



Sapeurs-pompiers:

18



Police:

17



**N° d'urgence
européen unique:**

112



**Maltraitance
personnes âgées:**

3977



Violence Femmes

Info: 3919



**N° national de
prévention
du suicide : 3114**
24h/24 et 7j/7



**Centre
antipoison de Lyon:**

04 72 11 69 11

Ligne d'urgence 24h/24
SOS



SOS Médecins :
04 78 83 51 51
ou **3624**

(0,15€/mn + prix de
l'appel), tous les jours,
24h/24



**N° d'appel d'urgence
pour personnes sourdes
ou malentendantes:**

114



Chères Rilliardes, chers Rilliards,


Nous avons beaucoup à apprendre de nos aînés : ils ont l'expérience et la sagesse que nous n'avons pas. Notre ville leur doit beaucoup et les 50 ans de Rillieux-la-Pape sont là pour nous le rappeler. Pour célébrer cet anniversaire, les élus et les services travaillent de concert pour permettre aux séniors de se divertir et de s'investir, en somme de s'épanouir au sein de la commune.

Le vieillissement de la population n'est pas un problème mais bien un phénomène qui demande des adaptations bénéfiques, pour tous. Lutter contre l'isolement et la fracture numérique, offrir des services de proximité accessibles et de qualité, tels sont les objectifs que nous poursuivons pour les 20% de Rilliards âgés de plus de 60 ans. Nous développons sans cesse leur cadre de vie pour qu'il soit le plus agréable et le plus confortable possible.


À ce titre, ce présent Guide spécial aînés à vocation à leur donner des informations utiles pour leur quotidien ainsi que pour leurs activités. Avec lui, ils trouveront un outil indispensable pour y voir clair dans l'éventail des services de la Ville dont ils peuvent disposer. C'est en les accompagnant, comme nous le faisons maintenant depuis 2014 avec notre équipe municipale, que les vieux jours sont aussi les beaux jours.

Bien fidèlement,

Julien SMATI
Maire de Rillieux-la-Pape,
Conseiller de la Métropole de Lyon



La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016. Elle a pour objectif d'anticiper les conséquences du vieillissement de la population et d'inscrire cette période de vie dans un parcours répondant le plus possible aux attentes des personnes en matière de logement, de transport, de vie sociale et citoyenne et d'accompagnement.



Sommaire

page **07**

M'informer

page **17**

Me divertir

page **27**

Me déplacer

page **33**

Me loger

page **39**

Me soigner

page **47**

Être aidé

page **57**

Prévoir l'avenir

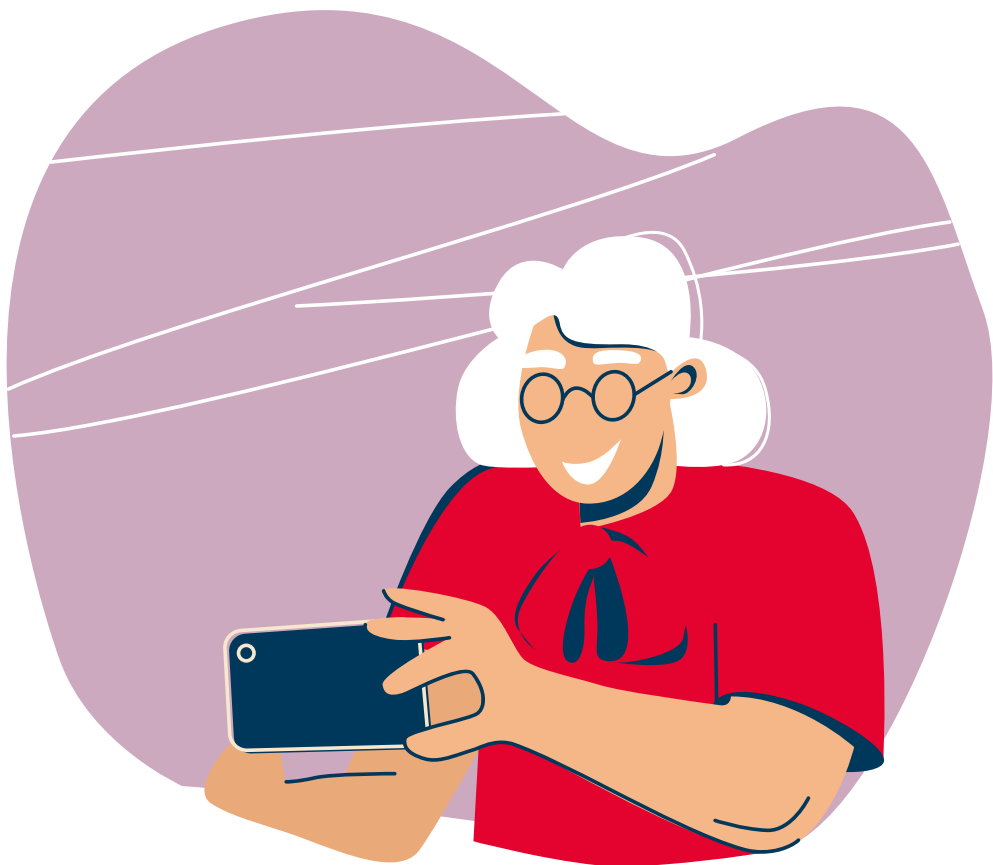


Ce guide a pour objectif de faciliter votre vie au quotidien.
Pour plus de renseignements, vous pouvez vous rendre :

- Sur le portail national : www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr
- Sur le site internet des caisses de retraite et de Santé Publique France : www.pourbienvieillir.fr

Concernant les actions et structures locales mises en place pour les seniors, vous pouvez également obtenir des renseignements sur les sites internet suivants :

- Ville de Rillieux-la-Pape : www.rillieuxlapape.fr
- Métropole de Lyon : www.grandlyon.com/services/personnes-agees
- Assurance Maladie (annuaire santé) : www.annuaresante.ameli.fr



M'INFORMER

Vous avez besoin d'informations sur vos droits ou vous rencontrez des difficultés ? Les services de la Métropole, de la Ville et du CCAS vous apportent une écoute et une orientation personnalisées. D'autres organismes publics ou associatifs peuvent également être sollicités.

La Ville propose un certain nombre de services par le biais des différentes directions municipales. La commune compte également de nombreux services de proximité et marchés forains. La qualité de vie, à travers la préservation du cadre de vie et le maintien de la sécurité, constitue un objectif prioritaire de la municipalité. Ceci doit permettre à chacun de bien vivre au quotidien.

L'ACCUEIL MARCEL ANDRÉ

Un lieu centralisé d'accueil et d'information au niveau des services du CCAS et de la Ville



📍 165, rue Ampère

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures. Ces horaires sont susceptibles d'être aménagés en été comme suit : de 7 h 30 à 14 h 30 sans interruption.

☎ 04 37 85 00 00

LES SERVICES À LA POPULATION

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public rattaché à la commune, chargé de mettre en œuvre la politique sociale municipale.

Sa mission est de venir en aide et d'accompagner les personnes isolées et/ou vulnérables afin de favoriser l'autonomie au quotidien et de rompre l'isolement dans les domaines suivants : social, socio-professionnel, administratif et maintien dans le logement. Il intervient pour mettre en place diverses aides : des aides sociales légales et des aides ponctuelles.

Ce service se compose de deux secteurs :

SERVICE AUTONOMIE PERSONNES ÂGÉES/ PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Ce service s'adresse aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap. Il a pour mission de satisfaire les besoins de ses habitants et de leurs familles sur les problématiques liées à l'avancement dans l'âge et à la perte d'autonomie.

Le service met en œuvre la politique municipale en faveur des aînés et répond aux objectifs de la loi relative à l'Adaptation de la Société au Vieillessement. Dans ce cadre, le service Autonomie a pour missions :

- La gestion de la résidence Vermeil, son restaurant et les activités proposées,
- Le portage des repas à domicile,
- La gestion du registre nominatif du plan d'alerte : Plan canicule et Plan grand froid,
- Le comité consultatif des aînés et la commission communale d'accessibilité,
- La mise en place d'un programme d'animations et de campagnes d'information à destination des

personnes âgées/personnes en situation de handicap et de leurs proches aidants,

- Le développement d'actions adaptées aux besoins de ces publics.

 04 37 85 00 00

SERVICE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Le service intervient également en direction des personnes âgées ou en situation de handicap. Après évaluation de votre situation, un travailleur social peut vous informer et vous accompagner vers des dispositifs existants adaptés à vos besoins concernant le logement, la perte d'autonomie, l'accès aux droits, le budget, la santé et la vie sociale en vue d'améliorer vos conditions de vie à domicile.

 04 37 85 00 00

LA VILLE

SERVICE AFFAIRES GÉNÉRALES

Ce service vous accueille, vous renseigne et vous accompagne dans vos démarches administratives (carte nationale d'identité, passeport, attestation d'accueil, inscription sur les listes électorales...) et d'état civil (mariage, décès, cimetières...).

 04 37 85 00 00

MAIRIE ANNEXE DE CRÉPIEUX ET AGENCE POSTALE COMMUNALE

 *Place Canellas*

 04 37 85 00 00

*Ouvertes du mardi au samedi
de 9 à 12 heures.*

SERVICE LOGEMENT

Le service Logement peut accompagner la personne âgée dans la recherche d'un logement plus adapté en lien avec les bailleurs sociaux : logement plus petit, moins cher, accessibilité, bâtiment avec ascenseur, aménagement de la salle de bain, proximité des services et des commerces...

 04 37 85 00 00

*Accueil sur rendez-vous les mardis et
jeudis de 8h 30 à 12 heures. Les rendez-
vous sont à prendre sur le site
www.rillieuxlapape.fr*

MAISON DES PROJETS

La Maison des projets présente des expositions temporaires sur des sujets concernant la commune. Elle a pour vocation de répondre à toutes questions concernant les projets de la Ville.

 *Place Maréchal Juin*

 04 72 88 02 20

*Ouverte les mardis de 13 à 17 heures,
les jeudis de 9 à 17 heures
et les vendredis de 9 à 13 heures.*

MÉTROPOLE DE LYON

La Métropole de Lyon est le chef de file de l'intervention gériatologique sur le territoire. Elle coordonne les actions sociales en faveur des personnes âgées, en concertation avec les acteurs du secteur.

LA MAISON DE LA MÉTROPOLE DE LYON (MDML)

Les Maisons de la Métropole de Lyon constituent les portes d'entrées des services de la Métropole.

Elles proposent un grand nombre de services à destination des seniors :

- Évaluation de la perte d'autonomie pour l'attribution de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA),
- Révision des plans d'aide APA si besoin,
- Évaluation et accompagnement des personnes vulnérables connues par la MDML.

En fonction de votre lieu d'habitation, vous serez orientés vers l'une des deux MDML suivantes :

 22, avenue Général Leclerc

 04 28 67 24 10

 26, avenue de l'Europe

 04 28 67 24 00

LES AUTRES ORGANISMES

LA SÉCURITÉ SOCIALE

Par messagerie, connectez-vous sur votre compte Ameli : www.ameli.fr
Par courrier : CPAM du Rhône 69907 LYON CEDEX 20

 CPAM Rillieux, 62 bis, avenue de l'Europe

 3646 ou 08 11 70 36 46

Ouverte du lundi au jeudi de 8 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures.

Des agents vous répondent du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 heures.

LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU RHONE (CAF)

Prenez un temps privilégié avec un des conseillers Caf pour faire le point sur votre dossier.

À l'antenne Caf de Rillieux-la-Pape : en face du 8, avenue de l'Europe, un conseiller vous répond, sur rendez-vous uniquement, les lundis, mardis, mercredis et vendredis, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 heures.

Prise de rdv sur www.caf.fr, rubrique "nous contacter".

Par téléphone : échangez en direct avec un conseiller de la Caf sans vous déplacer du lundi au vendredi, de 9 heures à 16 h 30.

 8, avenue de l'Europe

 3230

PIMMS MÉDIATION LYON MÉTROPOLE

Ce lieu est un relais d'information et de médiation. Il aide et accueille le public pour toutes questions concernant les services publics et les entreprises partenaires (la Poste, EDF, Engie, Eau Du Grand Lyon...). Ses trois champs d'action sont la médiation, l'aide aux démarches administratives et l'accès à un espace informatique.

📍 62, avenue de l'Europe

☎ 06 18 54 23 57

Permanence téléphonique

le mercredi de 9 heures à 12 h 30.

Ouvert les lundis, mardis et vendredis, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures, les mercredis et jeudis, de 13 h 30 à 17 h 30.

LE SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS LYON NORD

📍 1, rue Claude Baudrand, BP 236,

69732 Caluire Cedex

☎ 04 72 10 44 50

Permanence téléphonique du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 16 heures.

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h 45 à 12 heures. Fermé le mercredi.

LA MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT (MJD)

La MJD est accessible gratuitement à tous les habitants. Elle permet d'obtenir des conseils et des réponses à des questions juridiques dans divers domaines tels que la famille, le logement, le droit des étrangers... La structure propose différentes permanences de consultations accessibles uniquement sur rendez-vous, totalement gratuites, confidentielles et assurées par des professionnels du droit (avocats, juristes, huissiers de justice, notaires...), des membres d'associations ou des bénévoles (conciliateurs, délégué du défenseur des droits, aide aux victimes...).

📍 87, avenue de l'Europe

☎ 04 37 85 10 50

Ouverte du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures.



LES SERVICES DE PROXIMITÉ

GESTION RELATION CITOYEN - PORTAIL "VILLE"

Pour vos démarches en ligne : actes d'état civil, autorisations d'occupation du domaine public, signalement d'un incident sur la voie publique, opération tranquillité absences...

www.rillieuxlapape.fr

PLATEFORME DE SERVICES NUMÉRIQUES DE LA MÉTROPOLE DE LYON

Toodego.com, c'est la plateforme de services numériques de l'agglomération lyonnaise qui rassemble l'accès à vos services, démarches et informations utiles. "Allez-y tout de go" et découvrez ce service fait pour vous faciliter la vi(II)e.

www.toodego.com/connect

POLICE NATIONALE

La Police nationale travaille en étroite collaboration avec la Police municipale toute l'année.

📍 12, rue du Bottet

☎ 04 72 88 78 30

En cas d'urgence : 17 ou le 112

POLICE MUNICIPALE

Placée sous l'autorité du Maire, la Police municipale est chargée de veiller au bon ordre, à la tranquillité, à la sécurité et à la salubrité publique.

📍 16, rue Jacques Prévert

☎ 04 78 97 25 65

Opération tranquillité absences

Ce service fonctionne toute l'année. Celui-ci permet une surveillance régulière de votre domicile par la Police nationale ou municipale, pendant la durée de votre absence.

Sur inscription à la Police municipale ou à la Police nationale.

Démarche possible en ligne :

www.rillieuxlapape.fr

LA POSTE

📍 3631 (numéro non surtaxé)

Poste Ville nouvelle

Du lundi au vendredi, de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures, samedi, de 9 à 12 heures.

📍 16, rue Jacques Prévert

Poste Rillieux-Village

Du lundi au vendredi, de 14 h 30 à 17 h 30, samedi, de 9 à 12 heures

📍 3276, route de Strasbourg

Agence postale communale de Crépieux

Du mardi au samedi, de 9 à 12 heures.

📍 Place Canellas

☎ 04 37 85 00 00

LES MARCHÉS FORAINS

Marché des Alagniers, place du Marché.
Mercredi et dimanche matin,
de 8 heures à 12 h 30.

Marché des Semailles, place Maréchal
Juin.

Vendredi matin, de 8 heures à 12 h 30
et mardi après-midi, de 15h30 à 19 h 30.

Marché de la Roue, place du Château.
Samedi matin, de 8 heures à 12 h 30.

Marché de Crépieux, place Canellas.
Mercredi après-midi, de 15 h 30 à 19 h 30
et samedi matin, de 8 heures à 12 h 30.

 *Direction du Développement Urbain,
Service Attractivité du territoire
04 37 85 02 06*

LA VIE AU QUOTIDIEN

INCIDENT SUR LA VOIE PUBLIQUE

Vous avez observé un problème, une anomalie sur l'espace public ? Vous pouvez le signaler 24h/24 en ligne afin que les services de la Métropole de Lyon ou de la commune interviennent. Les problèmes remontés peuvent concerner la propreté, l'état de la voirie, l'éclairage public, les espaces verts et le mobilier urbain. Attention : il n'est pas possible d'intervenir sur l'espace privé : jardin de maison, impasse privative, lotissement...

Démarche possible en ligne :
www.rillieuxlapape.fr

GESTION DES DÉCHETS

Tri et collecte des déchets

Le tri et la collecte des déchets sont une des missions de la Métropole de Lyon. Les fréquences de passage sont de six fois par semaine sur la Ville Nouvelle et de trois fois par semaine sur les autres territoires.

 *Direction du Développement Urbain,
Mission Environnement, Plan climat
04 26 22 54 65*

Déchèterie

Située route de Fontaines, la déchèterie de Rillieux-la-Pape dispose de plusieurs quais de déchargement (pour les déchets d'éléments d'ameublement, les papiers et les cartons), d'un quai dédié aux dépôts de gravats, d'un espace de donnerie, et de conteneurs pour accueillir les déchets dangereux des ménages.

 *Route de Fontaines*
 *04 78 97 10 30*



ALTERNATIVES ÉCOLOGIQUES ET SOLIDAIRES

Recyclerie

La Recyclerie propose du "seconde main" dans un grand espace de dépôt-vente. Située actuellement au 655, route du Mas Rillier (elle devrait déménager au premier semestre 2023 chemin de la Croix à proximité du magasin de bricolage Castorama), elle propose de nombreux produits à prix réduits : électroménager, vélos, vêtements, puériculture, meubles... Vous pouvez trouver de nombreuses références, collectées et soigneusement remises en état par l'équipe en réinsertion, grâce à l'association REED. Une belle façon de concilier économies pour le porte-monnaie et démarche solidaire ! Dons uniquement les mercredis, de 10 à 13 heures et de 14 à 18 heures, les samedis, de 10h30 à 13 heures et de 14 à 18 heures.

📍 655, route du Mas Rillier

☎ 04 78 97 61 90

www.recyclerie-de-rillieuxlapape.org

Bricothèque

Gérée par la Régie de quartier AMIR, la Bricothèque permet de louer des outils (scie, pinceau, perceuse...) à des tarifs accessibles. Il est également possible de vendre les outils dont vous ne vous servez plus afin qu'ils puissent être recyclés, vérifiés et revendus à un prix économique. Pour louer à la Bricothèque, il est nécessaire de venir avec sa carte d'identité et son attestation d'assurance habitation.

AMIR, Régie de Quartier

📍 1, rue Boileau

☎ 04 78 88 64 81



Bon à savoir

Vol, cambriolage et violence :

Vous pouvez contacter la permanence téléphonique.
Aide aux victimes, tél 116 006, numéro gratuit, 7 jours/7,
de 9 à 19 heures. En cas de perte ou de vol de votre carte bancaire,
faites opposition au 0 892 705 705 (0,34 €/mn + prix de l'appel),
service disponible 24 heures/24.

Violences conjugales :

Chantage, humiliation, injures, coups ... Les femmes victimes de
violences peuvent contacter le 3919. Gratuit et anonyme, ce numéro de
téléphone est accessible 24 heures/24 et 7 jours sur 7.
Les auteurs de violences conjugales peuvent contacter le 0 801 901 911
(numéro vert) : écoute, apaisement, acceptation de la décohabitation,
orientation (hébergement d'urgence, soins, thérapie), ...

Démarchage à domicile :

Dans le cas où le démarcheur vous incite à la rapidité,
ne prenez surtout pas de décision hâtive. Demandez-lui une carte
professionnelle et ne signez aucun document. Si la proposition vous
intéresse, prenez au minimum quelques jours pour y réfléchir.
Parlez-en à votre entourage (amis, famille...).

Démarchage téléphonique :

Pour lutter contre le démarchage téléphonique, vous pouvez vous
inscrire sur liste rouge ou sur liste Bloctel en allant sur le site Internet :
www.bloctel.gouv.fr



ME DIVERTIR

Grands évènements, musique, lecture, théâtre, cinéma, peinture, expositions, jeux divers, voyages, sorties, activités manuelles et sportives... Voici de nombreuses façons d'aborder vos envies !



PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS

JANVIER

LES VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION

Traditionnellement, courant janvier, le maire adresse ses vœux à tous les Rilliards.

FÉVRIER

LE SPECTACLE DES COLIS DE NOËL

Dans le cadre des colis de Noël offerts par la municipalité, les aînés sont invités à un spectacle musical et dansant.

AVRIL

LA VISITE DE VILLE

Cette visite en bus commentée permet à tous les participants de découvrir ou redécouvrir la commune et de s'appropriier les grands projets urbains.

JUIN

LE GRAND REPAS DES AÎNÉS

Près de 800 invités inscrits âgés de 72 ans et plus, le Grand repas des aînés est l'événement annuel phare organisé par la Ville. Ce repas-spectacle est un moment convivial d'échange et de partage entre les aînés.

LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Concerts, fanfares, DJ, chorales et bonne humeur rythment cet événement national.

OCTOBRE

LA SEMAINE BLEUE

Cette semaine nationale a pour objectif de mettre les séniors de la commune à l'honneur. C'est l'occasion pour eux de découvrir les services, activités ou associations de la Ville et de faire de nouvelles rencontres.

DÉCEMBRE

LES COLIS DE NOËL

Tous les ans au mois de décembre, un colis de Noël est offert par le CCAS aux 72 ans et plus, pour fêter avec quelques petites douceurs la fin de l'année.

LE MARCHÉ DE NOËL

Une cinquantaine de pagodes illuminées sont installées au cœur du village, sur l'esplanade du parc Brosset. Les stands gustatifs se font la part belle au marché de Noël.

LE REPAS SPECTACLE DE NOËL AVEC LES ASSOCIATIONS

Organisé par les trois associations Rencontre et Amitié, APAR et Crépieux Amitié et coordonné par la Ville, ce déjeuner-spectacle est ouvert à tous les séniors de la commune.

Renseignements :
Service Autonomie du CCAS
04 37 85 00 00

L'ÉCHAPPÉE

Médiathèque

La médiathèque vous accueille du lundi après-midi au samedi. Vous y trouverez des collections continuellement actualisées (romans, essais, livres en gros caractères ou faciles à lire, livres audio, BD, revues, CD musicaux, DVD, jeux vidéo, liseuses), consultables librement sur place ou empruntables grâce à la carte d'adhérent. Des ordinateurs, des tablettes et un télé-agrandisseur sont également à disposition. Tout au long de l'année, la médiathèque propose de nombreuses animations gratuites.

Vous ne pouvez pas vous déplacer ? Découvrez ou retrouvez le service de médiathèque à domicile pour profiter de mise à disposition de documents chez vous.

Expositions

Au dernier étage de L'Échappée, découvrez la salle d'exposition ! Collaborations avec des musées, des artistes, présentation des Parcours artistiques, temps forts de la Ville... des thématiques et des supports variés sont mis à l'honneur dans la programmation.

Retrouvez la programmation :

www.rillieuxlapape.fr

📍 83, avenue de l'Europe

☎ 04 37 85 01 50

*Accès en bus : lignes C2 et C5
arrêt L'Échappée*

Archives municipales

Découvrez le passé de la commune ! Les archives sont des documents uniques et irremplaçables qui témoignent de l'histoire de la commune et de ses habitants.

Le plus ancien document date de 1542 ! Elles sont consultables sur rendez-vous: appelez au 04 37 85 01 97 ou écrivez à archives@rillieuxlapape.fr

Les dons d'archives sont les bienvenus lorsqu'ils sont constitués d'originaux et en lien avec l'histoire de la commune. Pour découvrir le fonds et l'histoire de la commune, consultez le portail des archives: www.rillieuxlapape.fr

BIBLIOTHÈQUE DE CRÉPIEUX

Une bibliothèque de proximité pour vos envies de lectures : romans, revues, livres pour enfants, documentaires, bandes dessinées... En 2023, la bibliothèque s'installera dans le nouveau tiers-lieu de la place Canellas.

📍 2, impasse des Verchères

☎ 04 78 97 11 67

*Accès en bus : ligne C5 arrêt
arrêt la Buissière - Viralamande*

LE SERVICE CULTUREL

Saison culturelle

Le service Culturel propose, à travers la saison Transmetteurs, une grande diversité de spectacles dans différents lieux de la commune, sans oublier les conférences-reportages. Tous les ans, la programmation est renouvelée mais l'esprit reste toujours le même: transmettre et partager les émotions du spectacle vivant! Pour en savoir plus : la plaquette Transmetteurs est disponible dans plus de soixante lieux à Rillieux-la-Pape (équipements publics, commerces, etc...).

Animations culturelles

Tout au long de l'année, le service Culturel propose des rendez-vous aux quatre coins de la ville : expositions, ateliers, festival Street Art Rillieux, concerts et spectacles en plein air...

*Infos à l'Accueil Marcel André,
du lundi au vendredi.*

www.transmetteurs.fr

 *Service Culturel Accueil Marcel
André. 165, rue Ampère*

 *04 37 85 00 00*

CINÉ-RILLIEUX

Le Ciné-Rillieux est un cinéma doté de trois salles de cinéma. Il propose une dizaine de films récents et d'actualité, des avant-premières, des animations, des films du patrimoine... avec des séances en après-midi et en soirée toute l'année. Film art et essai, blockbuster, tout public... Tout le monde peut y trouver son compte. Pour tous les films, il est également proposé des séances en sous-titrées sourds et malentendants.

 *81 bis, avenue de l'Europe*

 *04 74 98 24 11*

*Tarif réduit (+ 65 ans) : 6,80 € sur
présentation d'un justificatif
www.cine-rillieux.fr*

Ciné-Café

Le deuxième lundi de chaque mois, en partenariat avec le CCAS, un Ciné-Café est proposé. Choisissez le film projeté le mois suivant et profitez d'un temps d'échanges convivial à l'issue de la séance autour d'un café/thé.

La participation financière du CCAS permet aux retraités Rilliards d'avoir sur cette séance un tarif préférentiel. Séance à 14 heures.



Bon à savoir

ALLIES a pour but de lutter contre l'exclusion et les discriminations en favorisant la participation à la vie culturelle et sportive de tous. 300 institutions culturelles et sportives alimentent quotidiennement la billetterie solidaire en ligne sur www.culture-pour-tous.fr, avec des informations et des invitations gratuites (cinéma, théâtre, danse, concert, match...). Renseignements : CCAS

ASSOCIATIONS SENIORS

Association pour les Personnes en Activité et Retraitées de Rillieux-la-Pape (APAR)

L'APAR accueille ses adhérents en semaine pour laisser libre cours à leur envie de jouer à des jeux de société, aux cartes, au scrabble ou tout simplement, pour partager un moment convivial entre seniors ou participer au loto annuel. Et ce ne sont pas les seules activités ! Régulièrement, des entreprises privées organisent pour l'APAR des "journées publicitaires". Le principe: inviter les membres à venir découvrir leurs produits sans obligation d'achat. L'APAR propose également plusieurs fois par an des "journées récréatives". Enfin, chaque année, les adhérents peuvent participer à un voyage.

📍 *13, avenue Général Leclerc*
☎ *04 78 88 53 33*

Rencontre et Amitié

Le club propose aux seniors diverses activités : jeux de cartes, scrabble, loto, concours de belote, sortie à la journée, tricot, pétanque assise, repas à thème, anniversaires... Le foyer est ouvert les lundis, mercredis et vendredis : de 14 à 18 heures (du 29/03 au 31/10) et de 14 heures à 17 h30 (du 02/11 au 28/03). Fermeture en août.

📍 *Foyer République,*
13, rue de la République
☎ *04 78 88 11 21*
club.rencontreamitie@orange.fr

Crépieux Amitié

L'association accueille des retraités et pré-retraités et propose un planning d'activités riche et varié : gymnastique, jeux de société (belote, tarot, scrabble...), théâtre, chorale, yoga, aquarelle, généalogie, sorties à la journée, repas à thème et diverses animations (concerts de la chorale, représentations de théâtre...).

Accueil du lundi au vendredi.

📍 *Foyer Vialletet,*
1, rue Albert Romain
☎ *04 78 88 78 93 ou 06 51 09 96 85*
crepieux.amitie@gmail.com



**MAISON DE LA VIE LOCALE
ET DE LA CITOYENNETÉ**

C'est un lieu de ressource (espaces de travail et de réunion, matériel informatique, possibilités de domiciliation, documentation technique, location de salles.....) et de travail dédié aux associations et aux habitants. Un accueil et un accompagnement personnalisé sont proposés aux associations et aux groupes d'habitants pour de l'information, du conseil, à la création et/ou à la modification d'une association ainsi qu'une aide pour l'élaboration de projets. Un service de lien entre les personnes souhaitant devenir bénévoles et les associations est également offert.

📍 *Place de Verdun (ancienne mairie)*
☎ *04 37 85 02 95*
Lundi, de 9 à 12 heures et de 13 à 18 heures, mardi de 9 à 12 heures, mercredi de 9 à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures, jeudi de 9 à 12 heures et vendredi de 13 h 30 à 18 heures.

PRINCIPALES ASSOCIATIONS RILLIARDES QUI PROPOSENT DES LOISIRS POUR LES ADULTES

Association des Centres Sociaux de Rillieux-la-Pape

Les Centres sociaux proposent des ateliers hebdomadaires ouverts à tous et sur inscription : anglais, espagnol, couture, qi-gong, naturopathie, sophrologie...

 *Les Alagniers*
5, rue Alexandre Dumas
 04 78 88 97 80

 *Les Semailles*
85, avenue de l'Europe
 04 78 88 03 82

 *Velette*
30 bis, avenue Leclerc
 04 78 88 42 48
www.csxrillieux.asso.fr

Association Sportive et Culturelle des Semailles (ASCS)

L'ASCS propose des activités pour tout public. Certaines sont plus adaptées pour les retraités, comme la chorale, la sophrologie, le Pilates, les activités couture, modelage et dessin/peinture.

 *18, avenue des Nations*
 04 78 88 59 69
<https://wp.ascs.fr/>

Association pour l'Unité de Voisinage de la Roue (AUVR)

L'AUVR propose des activités pour tout public à travers différentes sections. Certaines activités culturelles et sportives sont plus adaptées pour les retraités.

 *18, rue de la Seine*
 04 78 88 96 90 (après-midi
uniquement de 14 à 17 heures).

MJC Ô Totem

La MJC Ô Totem propose des activités pour tout public. Certaines sont plus adaptées pour les retraités. Ceci est notamment le cas du club lecture et de l'activité couture.

 *9 bis, avenue Général Leclerc*
 04 78 88 94 88
www.mjcrillieux.com

SPORT

LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Des associations sportives vous accompagnent pour l'amélioration de votre condition physique et morale sans esprit de compétition. Elles accueillent un public sénior et proposent des activités sportives adaptées dont la liste est disponible auprès du Service Sports et bien être de la Ville.

 *Service Sports et bien être*
Accueil Marcel André
165, rue Ampère
 04 81 10 38 59

LES ÉQUIPEMENTS

Centre aquatique Origami

Natation, détente, aquagym, mais aussi bien-être (sauna, hammam, jacuzzi). Trouvez à la piscine Origami, l'offre d'activités et de tarifs (abonnement, à l'unité) adaptée à votre situation.

Renseignements sur le site Internet :

www.piscine-origami.fr

📍 196, avenue de l'Hippodrome

☎ 04 28 00 07 35

Accès en bus : lignes C2, 33 et Z14

Boulodrome

Pour les amateurs de pétanque et de boules, la Ville met à disposition deux types de structure :

Un boulodrome couvert : boule lyonnaise

- Boulodrome du Loup Pendu
180, avenue de l'Hippodrome

Des boulodromes en plein air :

- La Roue : 180, avenue de l'Hippodrome
- Les Semailles : 14, avenue des Nations
- Velette : place Lyautey

NUMÉRIQUE

ATELIER NUMÉRIQUE PROPOSÉ PAR LES CENTRES SOCIAUX

Au Centre social Velette au 30 bis, avenue Leclerc, initiez-vous aux pratiques numériques (ateliers d'initiation au numérique tout public) ou approfondissez vos usages dans leurs ateliers thématiques : D'clics pour des coups de pouce très pratiques

sur divers sujets (achat d'un PC, tri des applis, données personnelles...) ou les vendredis bidouille pour réparer votre matériel informatique. Plusieurs créneaux d'accès libre vous permettent d'avoir accès gratuitement à un ordinateur ou à Internet et de bénéficier de l'accompagnement d'un animateur multimédia de l'atelier numérique : les lundis, de 14 à 17 heures et les mercredis, de 9 à 12 heures.

☎ Centre social Velette
04 78 88 42 48

LES CONSEILLERS NUMÉRIQUES DE FRANCE SERVICES

Les conseillers numériques de France Service proposent, gratuitement, des ateliers d'initiation au numérique ouverts à tous.



ANIMATIONS POUR BIEN VIEILLIR

LES ATELIERS DU CCAS

En partenariat avec la Métropole de Lyon et les différentes caisses de retraite, le service Autonomie met en place tout au long de l'année des ateliers et animations autour de thèmes variés : ateliers mémoire, équilibre... ou simplement des moments de partage. Il y en a pour tous les goûts !

 **Renseignements auprès du Service Autonomie du CCAS**
04 37 85 00 00

LES ACTIVITÉS DE LA RÉSIDENCE VERMEIL

La résidence Vermeil ouvre ses portes aux retraités de la Ville pour leur faire découvrir des animations diverses et variées : gymnastique, ateliers mémoire, loto, spectacle...

 **Renseignements auprès de la résidence Vermeil**
04 78 88 11 10



Bon à savoir

Les caisses de retraite (principale et complémentaire) proposent des ateliers collectifs visant à favoriser le bien-vieillir. Des professionnels sont également là pour vous conseiller. N'hésitez pas à les contacter !

RESTEZ ACTIFS !

RÉSEAU DE BÉNÉVOLES

Vous souhaitez donner du temps en tant que bénévoles ? Tout au long de l'année, aussi bien pour les grandes manifestations de la commune (Grand repas des aînés, spectacles, EpiceRill'...) que pour des actions plus ponctuelles, le CCAS est à la recherche de bénévoles motivés. Le rôle d'une action de bénévolat est de créer du lien social et d'agir pour l'intérêt général. De nombreuses autres associations rilliardes recherchent également des bénévoles. N'hésitez pas à les contacter pour leur proposer votre aide.

 **Renseignements auprès du CCAS**
04 37 85 00 00

INITIATIVES HABITANTS

Chaque année, une soixantaine de bénévoles développent et accompagnent les actions des centres sociaux : participer au fonctionnement de la ludothèque, accompagner les publics sur les outils numériques, proposer des cours de français langue étrangère, aider à l'accompagnement à la scolarité des enfants, etc. Pour un coup de pouce d'un jour ou pour un projet à plus long terme, chacun peut trouver sa place et partager son talent, son savoir-faire, ses envies...

 **Renseignements auprès des centres sociaux**
04 78 88 42 48

PARTICIPATION CITOYENNE

Vous souhaitez donner votre avis et faire des propositions pour améliorer la vie des Rilliards autour de sujets précis, participez au conseil citoyen. Vous désirez vous investir plus particulièrement sur votre quartier, découvrez les conseils de quartier. La Maison des projets vous attend pour tout renseignement complémentaire ou inscription.

 **Renseignements auprès de la Maison des projets**
04 72 88 02 20

NATURE

LES PARCS

Pour prendre l'air, baladez-vous le long du parc linéaire, au parc Brosset (Rillieux-Village), au parc du château de Vancia ou bien dans l'Espace naturel Sensible de Sermenaz. En plus de ces espaces, il existe plusieurs squares au sein de la commune.

LES JARDINS PARTAGÉS

Trois espaces collectifs sont actuellement dédiés au jardinage sur la Ville. Si vous êtes intéressé par une parcelle dans un des jardins familiaux, contactez les associations gestionnaires, elles attribuent les parcelles en fonction des disponibilités et dans l'ordre des inscriptions.

 **Renseignements auprès de la Direction du Développement urbain Mission Environnement, Plan climat**
04 26 22 54 65





ME DÉPLACER

Il existe différents moyens de transport (transports en commun, navette communale, transport accompagné, covoiturage, vélo...) pour se déplacer sur le territoire de la commune ou en dehors. N'oubliez pas que la pratique de la marche à pied est excellente pour la santé !

EN BUS

NAVETTE COMMUNALE C140

Prise en charge par la commune, la navette C140 est gratuite. Elle effectue une boucle d'environ 25 minutes, six fois par jour, dès 8h30, les lundis, mercredis et vendredis matin.

 **Renseignements auprès de la Direction du Développement urbain Missions transports et mobilité**
04 37 85 02 15

Trajet et horaires : www.rillieuxlapape.fr

TRANSPORTS EN COMMUN

Les transports en commun lyonnais

Plusieurs lignes desservent la commune :

- Ligne 33 : Les Alagniers – Croix-Rousse
- C2 : Semailles – Part-Dieu
- C5 : Vancia – Cordeliers
- GE1 : Gare de Crépieux – Rillieux Victor Hugo
- S8 : Vancia – Crépieux
- ZI4 : Vaulx-en-Velin – Caluire via Rillieux



Bon à savoir

Une gamme d'abonnements solidaires est proposée sur le réseau TCL. En fonction de son statut, il est possible de bénéficier d'un abonnement gratuit ou réduit (10€/mois).

Renseignements :
www.tcl.fr/solidaire

Les cars de l'Ain

- La ligne 132 relie Lyon à Bourg-en-Bresse et traverse la commune par la route de Genève.
- La ligne 171 relie Lyon à Montluel et effectue plusieurs arrêts sur la commune.

Réseau Colibri

Réseau de transports en commun de la Communauté de communes de Miribel. La ligne 3 permet de rejoindre Miribel au départ des Semailles. La ligne 4 permet de rejoindre Tramoyes au départ des Semailles. Cette ligne fait l'objet d'une tarification spécifique.

Renseignements :

www.cotiere-mobilite.com/colibri/tarifs

Optibus

Service public de transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite.

Renseignements et inscription :

www.optibus.fr

 **Service Optibus**
04 37 25 24 24



EN TRAIN

TRANSPORT FERROVIAIRE

Deux gares desservent Rillieux-la-Pape et permettent de rejoindre, en huit minutes, Lyon-la Part-Dieu par la gare de Sathonay-Rillieux et celle de Rillieux-Crépieux.

INFORMATIONS PRATIQUES

La nouvelle GE1 permet de relier le centre de Rillieux-la-Pape à la gare de Crépieux. Il est possible de se rendre à la gare de Sathonay-Rillieux par le biais des lignes TCL 33 et Z14.



EN TRANSPORT PRIVÉ

SERVICES À LA PERSONNE

La majorité des structures de maintien à domicile proposent un service de transport accompagné. N'hésitez pas à faire appel à elles, notamment si vous souhaitez faire des courtes distances. Le cas échéant, vous pourrez utiliser vos chèques Sortir plus.

TAXIS CONVENTIONNÉS

Des ambulances, des véhicules sanitaires légers (VSL) ou taxis conventionnés peuvent être pris en charge par l'Assurance maladie. En cas de besoin, vous pouvez contacter votre médecin afin qu'il puisse, s'il estime que votre situation le justifie, établir un bon de transport et prescrire le mode de transport le mieux adapté à votre état de santé et à votre niveau d'autonomie.

Un certain nombre de taxis basés sur Rillieux-la-Pape sont conventionnés par la Sécurité sociale.

La liste est consultable sur le site Internet suivant : <http://annuaire.sante.ameli.fr>

AMBULANCES CONVENTIONNÉES

Plusieurs ambulances situées sur Rillieux-la-Pape sont conventionnées par la sécurité sociale. La liste est consultable sur le site internet suivant : <http://annuaire.sante.ameli.fr>

- Ambulances Julien
28, rue de la Bièvre / 04 72 88 47 38
- Médic Assistance 69
*3, avenue du Général Leclerc
04 37 57 77 77*
- Ambulance Ville Nouvelle 69
*1607, route de Strasbourg
04 78 88 63 06*

EN COVOITURAGE

La conduite peut être pour certaines personnes un moment de stress. Si vous ne souhaitez plus conduire, le covoiturage peut être une solution pour vous déplacer à faible coût, là où vous le souhaitez. Il permet également d'être accompagné tout au long de son trajet et peut favoriser les échanges.

www.encovoit-grandlyon.com

EN VÉLO

Faire du vélo régulièrement améliore de nombreuses fonctions physiologiques et contribue à prévenir certaines maladies liées à l'âge. La Ville peut vous aider à financer l'achat de votre vélo à hauteur de 300 euros maximum (selon votre niveau de revenu). L'offre est cumulable avec les aides de l'État et de la Métropole de Lyon.

DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES

SORTIR PLUS

Vous êtes affilié aux caisses de retraite Agirc et Arrco ? Vous avez 75 ans ou plus et vous éprouvez des difficultés pour vous déplacer ? Ce dispositif propose les chèques Sortir Plus qui donnent la possibilité de vous faire accompagner, à pied ou en voiture, quand vous le voulez et où vous le voulez.

☎ *09 71 09 09 71, du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 18 h 30.*



Bon à savoir

Certaines auto-écoles proposent des cours de conduite pour séniors afin de vous rassurer et de vous permettre d'adapter votre conduite. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de différentes écoles de conduite. Des aménagements de votre véhicule sont également possibles. Pour tous renseignements, demandez conseil à une auto-école.

CARTE MOBILITÉ INCLUSION (CMI)

La carte mobilité inclusion a pour but de faciliter la vie quotidienne des personnes en situation de handicap et de perte d'autonomie.

Il existe trois sortes de carte mobilité inclusion :

CARTE MOBILITÉ INCLUSION	LES AVANTAGES	QUI PEUT EN BÉNÉFICIER
Priorité	Cette carte permet d'obtenir une priorité d'accès aux places assises dans les transports en commun, dans les espaces et salles d'attente ainsi que dans les établissements et les manifestations accueillant du public. Elle permet également d'obtenir une priorité dans les files d'attente.	Les personnes dont le taux d'incapacité est inférieur à 80% et dont le handicap rend la station debout pénible.
Invalidité	Cette carte donne droit aux mêmes avantages, plus des avantages fiscaux et diverses réductions tarifaires d'organismes exerçant une activité commerciale (SNCF,...).	Les personnes dont le taux d'incapacité permanente est au moins de 80%, ou bénéficiaires d'une pension d'invalidité classée en 3 ^e catégorie par la sécurité sociale.
Stationnement	Cette carte permet de se garer sur les places de stationnement réservées.	Les personnes atteintes d'un handicap qui réduit de manière importante et durable leur autonomie de déplacement à pied, ou qui impose qu'elles soient accompagnées dans leurs déplacements.



Bon à savoir

Pour les personnes qui bénéficient de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), la demande est simplifiée. Il convient de remplir uniquement un formulaire.

- 📍 **MDMPH (Maison Départementale et Métropolitaine des Personnes Handicapées)**
04 28 67 24 10
- 📍 **Maison de la Métropole de Lyon**
22, avenue Général Leclerc



ME LOGER

De nombreux séniors souhaitent continuer à vivre chez eux que cela soit dans le parc privé ou social. Des solutions existent pour les y aider : aménager son logement, changer de domicile, partager son logement et s'équiper de matériel adapté. Les personnes âgées ont également la possibilité de s'installer dans des lieux d'hébergement adaptés à leurs attentes et problématiques.

DANS LE PARC PRIVÉ

Vous habitez dans le parc privé. Vous souhaitez déménager, renseignez-vous auprès des agences immobilières qui sont présentes sur la commune.

DANS LE PARC SOCIAL

Vous habitez dans le parc social ou vous souhaitez vous y installer. Pour obtenir un logement d'habitation à loyer modéré, vous devez déposer une demande de logement social.

Deux possibilités s'offrent à vous :

- S'inscrire en ligne : www.demande-logement-social.gouv.fr
- S'inscrire auprès d'un bailleur social qui dispose d'un patrimoine locatif sur la commune.

La Ville ne dispose d'aucun patrimoine immobilier locatif. Elle fait uniquement le lien entre demandeurs et bailleurs sociaux.

LES BAILLEURS SOCIAUX

Dynacité

📍 2, avenue des Nations
☎ 04 72 01 80 80

Semcoda

📍 26, avenue de l'Europe
☎ 04 78 97 08 50

Erilia

📍 55, avenue de l'Europe
☎ 04 72 01 84 50

(Enregistrement et mise à jour uniquement dans le cadre des mutations des locataires ERILIA)

Lyon Métropole Habitat

📍 Agence Val de Saône,
5, place des Rendez-Vous
69270 Fontaines-sur-Saône
☎ 04 72 69 01 69

CDC-Habitat

📍 5, place Camille Georges
69002 Lyon
☎ 09 73 32 14 21

EN RÉSIDENCE SOCIALE

Une résidence sociale accueille différents types de ménages ne trouvant pas à se loger dans le parc immobilier traditionnel.

📍 Résidence ADOMA
13, avenue Général Leclerc
☎ 04 72 25 90 77

Gérée par Adoma, la résidence propose 76 studios meublés. Pour toutes demandes, un dossier est à constituer sur le site www.adoma.fr

EN RÉSIDENCE AUTONOMIE

Les résidences autonomie sont des établissements médico-sociaux non médicalisés qui accueillent des personnes autonomes âgés de plus de 60 ans. Les personnes âgées sont locataires de leur logement.

📍 Résidence Vermeil
17, rue de la République
☎ 04 78 88 11 10

La résidence Vermeil dispose de 61 appartements allant du T1 bis de 26 à 35 m² au T2 de 45 m². Cinq studios supplémentaires sont loués à des étudiants afin de favoriser le lien intergénérationnel. La résidence est habilitée à l'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH) et à l'Aide Personnalisée au logement (APL). Un service de restauration est à disposition des résidents qui le souhaitent, tous les midis, du lundi au vendredi, en salle de restaurant et le samedi sur demande. La structure propose des animations diverses et variées tous les jours. Un service de gardiennage fonctionne 24h/24, 7 jours/7.

EN RÉSIDENCE SERVICES

Les résidences services sont des ensembles de logements privatifs pour les personnes âgées associés à des services collectifs.

📍 Les Senioriales
21, rue de la République
☎ 04 78 06 25 59

La résidence propose 75 appartements du T1 au T3 aux normes PMR, tous équipés d'une terrasse ou d'un balcon et spécialement aménagés pour les personnes âgées. De nombreux services à la carte sont proposés aux résidents. Une équipe est présente en journée 7j/7. La résidence propose aussi des animations conviviales 7j/7.



Bon à savoir

Le restaurant de la résidence Vermeil est ouvert le midi à l'ensemble des retraités de la commune. Régulièrement, des repas à thème sont programmés pour partager un moment convivial. Les repas sont à réserver la veille auprès de la résidence. Des cartes de six repas sont en vente tous les 15 jours.

📍 Infos auprès de la résidence Vermeil - 17, rue de la République
☎ 04 78 88 11 10

EN ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES (EHPAD)

Les EHPAD sont des maisons de retraite médicalisées qui proposent un accueil en chambre. Les EHPAD s'adressent à des personnes généralement âgées de plus de 60 ans qui ont besoin d'aide et de soins au quotidien.

EHPAD Castellane

📍 9, rue de la République
☎ 04 72 88 78 10

Géré par le groupe ACCPA, l'EHPAD Castellane est une structure privée à but non lucratif disposant d'une capacité d'accueil de 90 places et d'une unité Alzheimer. Un accueil de jour jouxte l'EHPAD d'une capacité de 6 places.

EHPAD Bon-Secours

📍 15 ter, rue du Général Brosset
☎ 04 72 01 43 43

Géré par Habitat Humanisme Soin, l'EHPAD Bon-Secours est une structure privée à but non lucratif disposant d'une capacité d'accueil de 50 places.



Bon à savoir

Le coût des établissements d'hébergement varie selon les structures et les activités proposées. Pour vous aider à le financer, il existe diverses aides selon votre situation.

Renseignements : CCAS, MDML ou directement auprès des établissements

LE SITE INTERNET VIATRAJECTOIRE

ViaTrajectoire est un site Internet qui propose une aide à l'orientation des patients en structures sanitaires ou des usagers en structures médico-sociales pour personnes âgées ou en situation de handicap. Les usagers, médecins libéraux et professionnels médico-sociaux sont aidés dans le choix de la structure ou du service le plus adapté aux besoins de la personne.

<https://trajectoire.sante-ra.fr>

LES AUTRES TYPES D'HÉBERGEMENT

L'HÉBERGEMENT EN ACCUEIL FAMILIAL

Les accueillants familiaux sont des particuliers qui hébergent et accompagnent à leur domicile, à titre onéreux, des personnes âgées en situation de handicap ou de dépendance, soit à temps complet, soit à temps non complet. La Métropole de Lyon délivre les agréments nécessaires à l'exercice de la profession.

L'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE

L'hébergement temporaire permet aux personnes âgées qui vivent à domicile de trouver des solutions d'hébergement pour une courte durée. Il est possible d'être hébergé temporairement dans un établissement pour personnes âgées ou chez des accueillants familiaux. Plusieurs aides peuvent financer un séjour en hébergement temporaire.

LES DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES PERMETTANT DE FAVORISER LE MAINTIEN À DOMICILE

LA COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE

Vous vivez seul(e) et cherchez un peu de présence dans votre quotidien, la cohabitation intergénérationnelle est peut être faite pour vous. Ce dispositif permet d'offrir une présence rassurante aux séniors, ainsi qu'une chambre à un étudiant pour un tarif modique.

Plusieurs associations ont pour mission de mettre en relation les retraités et les étudiants :

Ensemble 2 Générations • 06 44 02 73 76
www.ensemble2generations.fr

Le Pari Solidaire Lyon • 06 88 20 77 05
www.leparisolidairelyon.org

Tim & Colette Esdes-UCly • 04 26 84 49 36
www.timetcolette.fr

L'AIDE À L'AMÉNAGEMENT DU LOGEMENT

Vous avancez en âge et vous souhaitez continuer à vivre chez vous le plus longtemps possible. Des solutions existent pour améliorer votre logement, le rendre plus sécurisant et plus adapté. Association agréée, SOLIHA vous assiste gratuitement tout au long de votre projet de travaux. Les aides financières qui peuvent être sollicitées auprès de l'Anah, de la Métropole de Lyon, des caisses de retraites sont soumises à conditions de ressources. De même, SOLIHA accompagne également les propriétaires dans la rénovation énergétique de leur logement.

📍 *SOLIHA Rhône et Grand Lyon*
51, avenue Jean Jaurès, 69007 Lyon
☎ *04 37 28 70 20*
www.rhonegrandlyon.soliha.fr

LE VIAGER SOLIDAIRE

Vous êtes propriétaire, ne parvenez plus à faire face à vos dépenses courantes mais souhaitez néanmoins continuer à vivre dans votre logement. Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) à but non lucratif, les 3 Colonnes vous propose une solution : le viager solidaire. La coopérative devient propriétaire de votre logement, tout en vous laissant la possibilité de rester à votre domicile. Vous recevez un bouquet et une rente mensuelle, et pouvez être mis, le cas échéant, en relation avec des services d'aide à domicile. Le dispositif est dit solidaire car le bien sera "recyclé" dans l'intérêt général (loué à une personne dans le besoin...) quand le logement ne sera plus occupé.

📍 *SCIC Les 3 colonnes*
8, route de Champagne, 69130 Écully
☎ *04 78 47 70 15*
www.viager-solidaire.fr

www.bien-chez-soi.lassuranceretraite.fr

Ce site Internet dédié aux petits équipements permet en quelques clics, d'accéder à plus de 200 fiches pédagogiques sur les aides techniques ou technologiques pour équiper son logement.

DIAGNOSTIC "BIEN CHEZ SOI"

La caisse de retraite complémentaire Agirc-Arrco propose aux personnes de 75 ans et plus de recevoir à leur domicile un ergothérapeute afin d'optimiser leur confort et leur sécurité tout en respectant leurs habitudes et lieux de vie.

Participation financière de 15 €
Pour s'inscrire : 0 810 360 560





ME SOIGNER

En cas de problèmes de santé, il est important de consulter rapidement. Avant la survenue d'éventuels troubles, il est possible d'effectuer un certain nombre de consultations à titre préventif. Les soins peuvent s'effectuer en établissement ou à domicile.

ACCÈS AUX DROITS ET AUX SOINS

LES AIDES DE L'ASSURANCE MALADIE

Les personnes âgées ayant de faibles ressources peuvent bénéficier d'aides de l'Assurance maladie pour payer leurs dépenses de santé. Depuis le 1er novembre 2019, la Complémentaire santé solidaire (CSS) a remplacé la CMU-C et l'ACS. Pour demander la CSS, vous devez bénéficier de l'Assurance maladie et ne pas dépasser la limite maximum de ressources.

www.ameli.fr/assure/droits-demarches/difficultes-acces-droits-soins/aides-financieres-individuelles

LA MÉDIATION SANTÉ

"Quels sont mes droits en santé ?" ; "J'ai besoin d'aide pour compléter mes documents de santé" (Complémentaire Santé Solidaire, AME, aide financière sécu, hospitalisation ...) ; "J'aimerais avoir une mutuelle/assurance santé, comment choisir ?" ; "Je souhaite trouver un professionnel de santé, une structure de soins vers qui me tourner ?", la Médiation santé peut vous aider. Vous avez également la possibilité de participer à des actions collectives sur le thème de la santé.

Permanences gratuites et sur rendez-vous à la PIF au 04 37 85 06 35 ou à l'AMA au 04 37 85 00 00.

PRÉVENTION MÉDICALE

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

La liste des médecins généralistes, des professionnels paramédicaux et pharmaciens de Rillieux-la-Pape est consultable sur le site Internet de la ville.

www.rillieuxlapape.fr/quotidien/sante/se-faire-soigner

LA VACCINATION

Il est important de surveiller son calendrier de vaccination pour être protégé en continu contre certaines maladies graves. Parlez-en à votre médecin et/ou à votre pharmacien.

 **Renseignements : L'Assurance maladie / Sécurité sociale : 36 46**
www.ameli.fr



LES EXAMENS DE SANTÉ

Pour bénéficier d'un examen de santé gratuit, vous pouvez vous inscrire sur www.ameli.fr. Un centre d'examen de santé de la CPAM du Rhône se trouve sur la commune de Rillieux-la-Pape.

- 📍 *CES de Rillieux-la-Pape*
62, bis avenue de l'Europe
- ☎ 04 72 65 16 16

LE BILAN DENTAIRE

Le centre de santé dentaire de la CPAM du Rhône propose des consultations dentaires à tarifs conventionnels.

- 📍 *Centre de santé dentaire*
33, rue Paul Verlaine
69100 Villeurbanne
- ☎ 04 72 60 26 80

LA CONSULTATION DE GÉRONTOLOGIE

Il s'agit d'une évaluation gériatrique pluridisciplinaire (gériatre, psychologue, ergothérapeute, infirmière, assistante sociale, kinésithérapeute, ...) qui s'adresse aux personnes âgées vivant à domicile en perte d'autonomie et souffrant d'un problème médical, psychologique ou social. Parlez-en à votre médecin généraliste.

LA CONSULTATION MÉMOIRE

Il s'agit d'un bilan qui permet de faire le diagnostic en cas de troubles de la mémoire. Elle se présente sous forme de consultation ou de journée d'hospitalisation en hôpital de jour. Parlez-en à votre médecin généraliste.

LA CONSULTATION FRAGILITÉ

Le Centre Hospitalier Gériatrique du Mont d'Or propose un bilan complet incluant différents domaines auprès d'une équipe pluridisciplinaire (médecins gériatres, infirmières, pharmaciens...) qui s'adresse aux personnes de plus de 65 ans susceptibles de présenter un syndrome de fragilité (perte de poids, fatigue, perte de mémoire ou de mobilité). Parlez-en à votre médecin généraliste.

ÊTRE SOIGNÉ À DOMICILE

LES INFIRMIERS LIBÉRAUX

Pour bénéficier des soins à domicile, il est possible de faire appel à un infirmier libéral. Les infirmiers dispensent des soins divers, permettant le maintien à domicile des personnes âgées. Retrouvez la liste des infirmiers sur le site de la Ville.

www.rillieuxlapape.fr/quotidien/sante/se-faire-soigner

LES SERVICES DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (SSIAD)

Le SSIAD intervient à domicile pour dispenser des soins d'hygiène et de confort aux personnes âgées ou handicapées. Leurs interventions se font sur prescription médicale et sont prises en charge par l'Assurance maladie. Le SSIAD peut intervenir en collaboration et coordination avec son service d'aide à domicile dans le cadre du SPASAD (Service Polyvalent d'Aide et de Soins À Domicile).

📍 *SSIAD de Résidom*
16, rue Berjon 69009 Lyon
☎ 04 72 53 02 73
www.residom.fr

LES PRESTATIONS DE SANTÉ À DOMICILE

Des équipes pluridisciplinaires composées d'infirmiers, de diététiciens, de pharmaciens et de techniciens accompagnent chaque jour de nombreux patients en installant chez eux et sur prescription médicale, tout le matériel nécessaire à leur traitement. Ces équipes interviennent 24h/24 et 7j/7 en assistance respiratoire, perfusion, nutrition, insulinothérapie, ainsi que pour le traitement des plaies et leur cicatrisation.

📍 *Sim Santé • 325 bis, rue Maryse Bastié*
☎ 04 69 84 22 90
www.soinsetsante.org

📍 *Elivie • 2507, avenue de l'Europe*
☎ 04 76 35 81 82
www.elivie.fr



L'HOSPITALISATION À DOMICILE (HAD)

L'hospitalisation à domicile est une forme de prise en charge médicale qui permet d'assurer certains soins techniques intensifs ou complexes que le secteur libéral, même coordonné, n'est pas en mesure de prendre en charge. Elle garantit la continuité des soins (24h/24 et 7j/7) dans un environnement familial. Elle intervient exclusivement sur prescription médicale et avec l'accord du médecin traitant qui assure la prise en charge médicale tout au long du séjour. Elle est prise en charge par l'Assurance maladie.

📍 *Hospitalisation à domicile Soins et Santé*

325 bis, rue Maryse Bastié

☎ 04 72 27 23 60

www.soinsetsante.org

ÊTRE SOIGNÉ DANS UN ÉTABLISSEMENT

La Ville dispose d'une clinique sur son territoire. Plusieurs autres établissements de santé situés aux alentours sont spécialisés dans l'accueil de personnes âgées ou disposent de services dédiés aux personnes âgées dépendantes. L'orientation vers ces services s'effectue par le biais de votre médecin traitant.

Polyclinique Lyon-Nord

📍 65, rue des Contamines

☎ 08 26 28 29 30

Hôpital Gériatrique Dr Frédéric Dugoujon – HCL

📍 14, rue Pasteur

69300 Caluire et Cuire

☎ 08 25 08 25 69

Hôpital de la Croix-Rousse – HCL

📍 103, Grande Rue de la Croix Rousse

69004 Lyon

☎ 08 25 08 25 69

Hôpital intercommunal Gériatrique Neuville – Fontaines

📍 53, chemin de Parenty

69250 Neuville-sur-Saône

☎ 04 72 00 10 35

Centre hospitalier Gériatrique du Mont d'Or

📍 6, chemin Notre Dame

69250 Albigny-sur-Saône

☎ 04 72 08 15 15

PRÉPARER SON RETOUR À DOMICILE EN CAS D'HOSPITALISATION

Si vous êtes actuellement hospitalisé ou devez l'être prochainement, pensez à préparer votre retour à domicile. Votre caisse de retraite peut vous aider à travers l'octroi de l'Aide au Retour à Domicile après Hospitalisation (ARDH), qui permet de financer une aide à domicile, du portage de repas, de la téléassistance, l'installation de petit matériel chez vous...

SANTÉ MENTALE

LES CENTRES MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES (CMP)

Les centres médico-psychologiques ont une mission d'accueil des personnes en souffrance psychique. Ils assurent des soins en ambulatoire, des consultations, des visites à domicile...

- 📍 *CMP de secteur*
109, rue des Mercières
- ☎ 04 26 73 85 88

LE DISPOSITIF D'ÉCOUTE ET DE SOUTIEN LIVE

Créée dans le cadre du projet médical du Centre Hospitalier Le Vinatier et du projet territorial de santé mentale du Rhône, la ligne LIVE d'information et d'orientation en santé mentale répond à plusieurs objectifs : évaluer et gérer l'urgence, informer usagers, familles et professionnels, faciliter l'accès aux soins, éviter une rupture de soins et orienter vers une prise en charge adaptée.

- ☎ 0 805 05 05 69, 7J/7,
de 8 à 20 heures.

LE POINT ÉCOUTE ADULTES

Il a vocation à accompagner les adultes pour les aider à traverser une période de fragilité psychique. Celui-ci est porté par l'association des Centres Sociaux de Rillieux-la-Pape dans le cadre du CLSM Intercommunal Caluire/Rillieux/Neuville. Une psychologue peut vous recevoir gratuitement sur RDV.

- ☎ *Rendez-vous au 07 82 86 54 79*
pea@csxrillieux.asso.fr

LES DISPOSITIFS D'ÉCOUTE ET DE SOUTIEN SPÉCIALISÉS

La maltraitance d'une personne âgée peut prendre différentes formes. Elle n'est pas nécessairement volontaire et peut être liée à une situation d'épuisement, à de la négligence ou à un manque d'information. Des moyens existent pour signaler des actes de maltraitance :

ALMA 69

- ☎ 04 72 61 87 12

Maltraitance Personnes Âgées (sourdes ou malentendantes)

- ☎ 39 77

Écoute Alcool

- ☎ 0 980 980 930

URGENCES MÉDICALES

SOINS URGENTS

En cas d'urgence vitale, appelez le SAMU en composant le 15. Ce numéro est réservé aux urgences graves.

SOS MÉDECINS

Votre médecin traitant n'est pas disponible ou est complet. Vous avez un problème de santé durant le week-end ou la nuit. SOS médecins est une association loi 1901 qui réunit 63 associations, 1300 médecins qui offrent un service médical 365j/an et 24h/24.

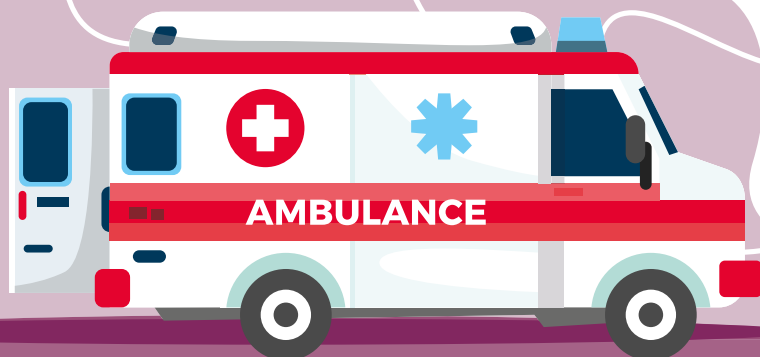
☎ 04 78 83 51 51 ou 3624

MÉDECINS DE GARDE

Le 116 - 117 est le numéro pour joindre un médecin généraliste de garde aux heures de fermeture des cabinets médicaux. Ce numéro est réservé aux urgences non vitales. En cas d'urgence vitale, il convient de composer le 15.

MAISON MÉDICALE DE GARDE (MMG)

Avant de se rendre dans une maison médicale de garde, les patients doivent obligatoirement composer le 15 pour être orientés vers la prise en charge la mieux adaptée à leur état de santé. Les habitants de Rillieux-la-Pape sont rattachés à la médicale de garde qui se trouve au 18, rue de la République à Décines-Charpieu. Ce service est ouvert du lundi au vendredi, de 20 heures à minuit, le samedi, de 12 heures à minuit et le dimanche, de 8 heures à minuit.







ÊTRE AIDÉ

Les séniors peuvent être confrontés à des problématiques de différents ordres : difficultés financières, démarches administratives à réaliser, isolement, perte d'autonomie. On a également besoin d'être aidé lorsqu'on est aidant. De nombreux services et dispositifs existent. N'hésitez pas à demander du soutien !

EN CAS DE DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

En cas de faibles ressources ou de difficultés financières, il est possible de bénéficier d'un accompagnement social et/ou de secours financiers.

SOLLICITER LES SERVICES SOCIAUX

Toute personne qui est confrontée à des difficultés financières pour assumer certaines charges peut prendre contact avec le CCAS et les services de la Maison de la Métropole de Lyon.

☎ CCAS, 04 37 85 00 00

☎ MDML, 04 28 67 24 10

SOLLICITER L'AIDE DE L'ÉPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE L'ÉPICE'RILL

Gérée par le CCAS, l'épicerie sociale et solidaire a pour vocation d'apporter une aide aux personnes en difficulté ou fragilisées résidant sur la commune et d'encourager leur autonomie. Orienté par un travailleur social ou une association partenaire, l'accès des usagers à l'épicerie permet de financer un projet. Il est validé en fonction de critères socio-économiques et familiaux. Une carte d'accès est délivrée au demandeur contre un montant de 2€, montant de l'inscription annuelle à l'épicerie.

L'épicerie accueille également un public dit "solidaire", qui, par ses achats, apporte un soutien substantiel à la vie de la structure. Le montant annuel de

l'inscription s'élève à 10€. Il faut habiter ou travailler à Rillieux-la-Pape depuis plus de 3 mois.

📍 *Épicerie sociale et Solidaire
l'Épice'Rill - 4 rue de Rome*

☎ *04 78 55 50 47*

Horaires :

- *Mardi et vendredi matin :
de 9 h 30 à 13 h 30*
- *Jeudi matin : de 9 h à 12 h 30*
- *Mercredi après-midi :
de 14 à 19 heures*
- *Le premier samedi du mois :
de 9 h 30 à 13 h 30*

SOLLICITER L'AIDE DES ASSOCIATIONS CARITATIVES

Comité du secours populaire

📍 *64, avenue Général Leclerc*

☎ *04 78 88 38 15*

*Permanences : les vendredis de
14 heures à 16 h 30, accueil des familles
pour l'alimentaire et accompagnement
divers.*

*Permanence vestiaire les 2^e et 3^e jeudis
de chaque mois.*

Restos du Cœur

📍 *9/10, place Boileau*

☎ *09 81 75 72 92 / 04 78 97 23 05*

*Inscriptions les lundis et mardis
de 9 heures à 11 h 30.*

Secours catholique

📍 *31, avenue du Mont Blanc*

☎ *04 78 88 62 28*

*Permanences les lundis
de 14 à 16 heures.*

EN CAS DE DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

SOLLICITER LES SERVICES SOCIAUX

Les assistantes sociales du CCAS et de la Maison de la Métropole de Lyon ont la possibilité de vous accompagner dans un certain nombre de démarches administratives (ex : ouverture de droits, relations avec les organismes sociaux...). Elles pourront, si besoin, vous orienter vers d'autres partenaires spécialisés.

☎ CCAS, 04 37 85 00 00

☎ MDML, 04 28 67 24 10



Bon à savoir

Découvrez en quelques clics les prestations sociales (logement, famille, santé...) auxquelles vous pouvez prétendre par le biais d'un simulateur.

www.mesdroitssociaux.gouv.fr/votre-simulateur/accueil

BÉNÉFICIER DES SERVICES D'UN CONSEILLER NUMÉRIQUE FRANCE SERVICES

Communiquer avec ses proches, prendre un rendez-vous médical, déclarer ses impôts, certaines démarches sont difficiles pour des personnes peu habituées à Internet. Le rôle du conseiller numérique des guichets France Services est d'accompagner les usagers en difficultés pour utiliser Internet dans

leurs activités quotidiennes.

Il est possible de bénéficier des services d'un conseiller numérique France Services dans plusieurs lieux de la commune :

Centre social Velette

☎ 04 78 88 42 48

Médiathèque

📍 83, avenue de L'Europe

☎ 04 37 85 01 50

Plateforme Insertion Formation (PIF)

📍 1 rue Boileau

☎ 04 37 85 06 35

PIMMS Médiation Lyon Métropole

📍 62 bis, avenue de l'Europe

☎ 06 18 54 23 57

FAIRE APPEL À UN ÉCRIVAIN PUBLIC

Les écrivains publics ont pour mission de répondre aux demandes d'aide rédactionnelle de tous les usagers qui nécessitent un soutien pour rédiger divers documents.

Un écrivain public bénévole assure des permanences uniquement sur rendez-vous à la Plateforme Insertion Formation. Les permanences ont lieu les lundis et mardis.

📍 *Plateforme Insertion Formation (PIF)*

1 rue Boileau

☎ 04 37 85 06 35

EN CAS D'ISOLEMENT

SIGNALER UNE PERSONNE ISOLÉE

Toute personne qui vit coupée de communication et de liens avec l'extérieur, peut être considérée en situation d'isolement. Si vous connaissez une personne qui paraît correspondre à ces critères, n'hésitez pas à contacter le CCAS.

☎ 04 37 85 00 00



Bon à savoir

Un certain nombre de signaux d'alerte et de changements des habitudes de vie peuvent conduire à s'interroger sur une situation de vulnérabilité : isolement familial et social, épuisement des aidants, problèmes psychiques, maltraitance etc... Toutes situations de grande vulnérabilité ou de maltraitance peuvent être signalées sur la boîte mail suivante :

alerte-vulnerabilite@grandlyon.com

S'INSCRIRE SUR LE REGISTRE DU PLAN CANICULE

Le CCAS est chargé de tenir à jour le registre des personnes vulnérables de la commune afin de pouvoir les informer et les contacter en cas de déclenchement du plan canicule. Des visites à domicile pour les personnes les plus exposées peuvent être organisées durant cette période. Peuvent s'inscrire

les personnes âgées de plus de 65 ans résidant à leur domicile, ainsi que les personnes en situation de handicap isolées à leur domicile.

☎ 04 37 85 00 00



Bon à savoir

En cas d'épisodes de fortes chaleurs, une plateforme téléphonique d'information canicule est mise en place au 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe), tous les jours, de 9 à 19 heures.

Plan Grand Froid

Les risques liés au froid peuvent être tout aussi dangereux que ceux liés à la chaleur. Durant la période hivernale, le CCAS est à votre écoute pour vous conseiller et vous soutenir.

BÉNÉFICIER DES MESURES MISES EN PLACE PAR LE CCAS ET SES PARTENAIRES

Des appels téléphoniques réguliers ainsi que des visites à domicile peuvent être organisées. D'autres mesures peuvent être mises en place par le CCAS et ses partenaires (Métropole de Lyon, centres sociaux, structures d'aides à la personne et autres partenaires) dans le cadre du plan local de prévention et de lutte contre l'isolement qui a été formalisé par le CCAS.

☎ *Renseignements et inscription :*
Service Autonomie du CCAS
04 37 85 00 00

EN CAS DE PERTE D'AUTONOMIE

BÉNÉFICIAIRE DE SERVICES POUR LE MAINTIEN À DOMICILE

Le portage de repas

Le CCAS propose un service de portage de repas à domicile. Ce service est ouvert aux personnes âgées d'au moins 65 ans ou en situation de handicap. Il permet aux personnes qui souhaitent rester chez elles mais qui peuvent avoir des difficultés à effectuer les tâches de la vie quotidienne de s'affranchir de la préparation du repas. Les livraisons ont lieu du lundi au vendredi. Les repas du week-end sont livrés le vendredi.

📞 *Renseignements et inscription :*
Service Autonomie du CCAS
04 37 85 00 00



Bon à savoir

AMIR, la régie de quartier, propose à tous les Rilliards un service de petits travaux à domicile. Ceci peut concerner différents types de travaux : aménagements (ex : poser une tringle à rideaux, monter et installer des meubles...), plomberie (ex : changer un joint), sécurité (ex : poser des barres de maintien), électricité (ex : changer une ampoule). Tarification sociale possible.

AMIR, Régie de Quartier
📍 1, rue Boileau
📞 04 78 88 64 81

Les services d'aides à domicile

Il existe un grand nombre de prestataires vous proposant des services d'aide à domicile, que ce soit pour une aide ponctuelle ou quotidienne. Les services susceptibles d'être proposés sont variés : ménage et entretien du linge, courses, préparation et aide au repas, portage de repas, compagnie. En fonction de votre autonomie, diverses aides peuvent vous être allouées afin de participer à la prise en charge de ces prestations.

Plusieurs structures disposent d'une implantation ou de locaux sur la commune :

ASAD

📍 62 A, avenue de l'Europe
📞 04 78 67 65 93

Âge et Perspectives - La Maison Bleue

📍 15, avenue des Nations
📞 04 78 97 23 96

Maxi-Aide

📍 26, avenue de l'Europe
📞 04 78 88 83 85

PAPAVL MAD/SP

📍 325 bis, rue Maryse Bastié
📞 04 78 61 29 70

Rhône Emplois Familiaux (REF)

Groupe GEIM

📍 1, rue Boileau
📞 04 72 77 40 01

De nombreux autres services sont susceptibles d'intervenir sur la commune de Rillieux-la-Pape en fonction de leur agrément. La liste complète est disponible sur le site de la Métropole de Lyon www.grandlyon.com

BÉNÉFICIER DE DISPOSITIFS POUR LE MAINTIEN À DOMICILE

La téléassistance

La téléassistance permet de sécuriser les personnes âgées qui vivent seules chez elles. En cas de problèmes (chute, malaise...), la personne peut contacter une plateforme téléphonique joignable 24h/24 et 7j/7 en appuyant sur un médaillon ou une montre portée en permanence.

La liste des organismes qui proposent ce type de prestations est disponible à l'Accueil Marcel André.

LES AIDES POUR LE MAINTIEN À DOMICILE

Sous certaines conditions, vous pouvez bénéficier d'aides financières pour vous accompagner à domicile: aides humaines, aides techniques, adaptation du logement...

- APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie
- Caisses de retraite principale et complémentaires
- Mutuelles

Renseignez-vous auprès du CCAS, de la Maison de la Métropole de Lyon ou de votre caisse de retraite.

LORSQU'ON EST AIDANT

Vous êtes aidant si quel que soit votre âge, vous venez en aide à une personne de votre entourage (conjoint, parents, enfants ...) à titre non professionnel pour les activités de la vie quotidienne.

Cette aide peut être quotidienne ou non, partielle ou totale.

La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016, reconnaît et met en avant une définition de l'action du proche aidant. Elle instaure également un droit au répit pour permettre aux proches aidants de prendre un temps de repos.

BÉNÉFICIER DE SERVICES DÉDIÉS À L'ACCOMPAGNEMENT DE LA PERSONNE AIDÉE

L'accueil de jour thérapeutique la Villa du Parc

Sur la commune, il existe un lieu de répit intégré à l'EHPAD Castellane : la Villa du Parc. Géré par le Groupe ACPPA, c'est un lieu de vie où sont accueillies pendant la journée des personnes vivant à leur domicile et atteintes de troubles cognitifs (maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés). L'accueil de jour est un service complémentaire à un projet de maintien à domicile. La pratique d'activités thérapeutiques telles que la gym douce, l'art-thérapie, les ateliers mémoire, les stimulations sensorielles et cognitives... permet de préserver l'autonomie et la liberté de chacun pour un plein épanouissement. Il apporte également une réponse et un soutien aux aidants familiaux.

*Accueil de jour/Villa du Parc
Parc Brosset*

 *9, rue de la République*

 *04 72 88 78 10*

Le lieu de répit "Essentiel"

Les lieux de répit permettent aux malades et aux aidants de reprendre des forces physiques et morales, le temps d'un séjour de courte durée.

Lieu de répit "Essentiel"

📍 77, boulevard Eugène Réguillon

69100 Villeurbanne

☎ 04 78 03 82 22

L'équipe spécialisée Alzheimer à Domicile (ESAD)

Une équipe spécialisée Alzheimer est présente sur le secteur de Rillieux-la-Pape. Elle est gérée par le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) de l'Hôpital Gériatrique intercommunal Neuville – Fontaines. Sur prescription du médecin traitant ou gériatre, l'équipe intervient à domicile pour quinze séances de "soins de réhabilitation". Ces séances sont assurées par des rééducateurs (ergothérapeutes et psychomotriciens) et des assistantes de soins en gérontologie. Elles sont prises en charge par la sécurité sociale et renouvelables tous les ans.

ESAD de l'Hôpital Gériatrique intercommunal Neuville – Fontaines

📍 53, chemin de Parenty

69250 Neuville-sur-Saône

☎ 04 72 10 72 83

S'INFORMER

La plateforme métropolitaine des aidants

Porté par la Métropole de Lyon, ce service est un lieu d'information, de conseil et de soutien pour les aidants. Une psychologue vous accompagne pour vous aider à prendre du recul sur la situation, vous apporter des conseils et vous orienter dans vos démarches. Pour toute demande d'informations ou pour prendre rendez-vous.

Plateforme métropolitaine des aidants

📍 9 bis, rue Sainte-Hélène 69002 Lyon

☎ 04 28 67 17 48

La Métropole aidante

L'association Métropole aidante permet de s'informer sur tous les services (répit à domicile ou en établissement, soutien psychologique et social, santé et prévention) proposés aux aidants pour les soutenir et les accompagner au quotidien.

Métropole aidante

📍 292, rue Vendôme 69003 Lyon

☎ 04 72 69 15 28

www.metropole-aidante.fr



Bon à savoir

En 2021, le CCAS de Rillieux-la-Pape a adhéré à l'association Métropole aidante afin de pouvoir se coordonner avec l'ensemble des membres de ce collectif.

Les associations spécialisées

→ France Alzheimer Rhône

Répond aux besoins des malades et de leurs familles, et sensibilise à l'opinion publique. Les bénévoles, concernés par la maladie et formés pour les actions, vous apportent réponses et conseils.

France Alzheimer Rhône

📍 6, place Carnot 69002 Lyon

☎ 04 78 42 17 65

www.francealzheimer.org/rhone

→ France Parkinson Rhône

Association nationale d'utilité publique, France Parkinson apporte soutien et information aux malades de Parkinson et à leurs proches.

Comité du Rhône, écoute téléphonique

☎ 06 60 97 55 46 du lundi au vendredi (sauf urgence)

www.franceparkinson.fr

ÉCHANGER

Le CCAS et plusieurs acteurs locaux ont mis en place des dispositifs afin de permettre aux aidants de pouvoir échanger et s'offrir un moment de répit.

Les ateliers de répit

Mis en place par le CCAS, ces ateliers destinés aux aidants ont pour objectif de leur offrir un moment de répit mais aussi de détente et de bien-être (relaxation, yoga du rire, sophrologie...).

Renseignements et inscription :

Service Autonomie du CCAS

☎ 04 37 85 00 00

Le comité des aidants

Organisé et animé par le service Autonomie du CCAS, le comité des aidants est une réunion entre aidants de la commune de Rillieux-la-Pape. Il a pour vocation de mettre en place des actions innovantes et de créer un réseau dynamique afin de favoriser les échanges entre aidants de personnes âgées et/ou personnes en situation de handicap et d'organiser des activités, sorties, conférences, formations...

Renseignements et inscription :

Service Autonomie du CCAS

☎ 04 37 85 00 00

Les groupes de parole

Organisés périodiquement par les professionnels des Maisons de la Métropole des territoires de Caluire/Neuville/Rillieux sur la thématique de l'aide aux aidants des personnes âgées. Le groupe de parole offre à la fois un espace d'écoute et d'expression, permet la libération de la parole de chacun, crée une dynamique entre les participants et favorise l'échange.

Renseignements et inscription :

Maison de la Métropole de Lyon

📍 22, avenue Général Leclerc

☎ 04 28 67 24 10

BÉNÉFICIER DE DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES

Le droit au répit

Afin de soutenir les proches aidants et leur permettre de prendre un temps de repos, la loi a instauré un droit au répit, intégré à l'APA. Des heures supplémentaires d'aide à domicile peuvent également être financées.

L'aidant familial

Un aidant familial peut être dans certaines conditions salarié par la personne qu'il aide.

Renseignements

☎ CCAS, 04 37 85 00 00

☎ MDML, 04 28 67 24 10

Le congé de proche aidant

Il permet de s'occuper d'une personne en situation de handicap ou faisant l'objet d'une perte d'autonomie d'une particulière gravité. Ce congé est accessible sous conditions (lien familial ou étroit avec la personne aidée, résidence en France de la personne aidée) et pour une durée limitée. Le congé est pris à l'initiative du salarié. Ce dernier doit informer son employeur et respecter les conditions et délais déterminés par la convention collective.

Le congé de solidarité familiale

Il permet au salarié d'assister un proche dont la maladie met en jeu le pronostic vital. Le proche assisté se trouve en phase avancée ou terminale d'une affection grave et incurable (quelle qu'en soit la cause). Le salarié bénéficiaire du congé perçoit l'allocation journalière d'accompagnement d'une personne en fin de vie. La durée du congé est fixée par une convention ou un accord collectif d'entreprise.

Employeur ou sur le site Internet
www.service-public.fr

La médiation familiale

Vous êtes en situation de séparation ou de divorce, vous rencontrez des difficultés liées à la recomposition

familiale ou dans vos relations familiales, la médiation peut vous aider à dépasser le conflit et à trouver un accord pour préserver les liens familiaux.



Bon à savoir

L'UDAF propose des rendez-vous, les jeudis, à la Maison de la Famille et de la Parentalité. Il est possible de prendre contact par téléphone (04 72 76 12 25 ou 06 24 18 65 17) ou par mail à l'adresse suivante : mediationfamiliale@udaf-rhone.fr

EN CAS DE DEUIL

BÉNÉFICIER DES SERVICES D'ASSOCIATIONS SPÉCIALISÉES

Plusieurs associations ont pour missions d'accueillir, d'accompagner et d'informer toute personne confrontée à une situation de rupture, de deuil ou de mort. Cette approche est étendue à la famille et à l'entourage. En fonction des souhaits de la personne, il est possible de s'inscrire à plusieurs dispositifs différents (rencontres individuelles, groupes de soutien mutuel...).

Association *Élisabeth Kubler-Ross (EKR) - Antenne EKR Rhône*

📍 16, rue de la Rosière 69008 Lyon

☎ 06 84 64 94 71

Vivre son deuil Rhône-Alpes

📍 91, rue Mazenod 69003 Lyon

☎ 04 78 60 05 65



PRÉVOIR L'AVENIR

Comment êtes-vous protégé en cas d'accident, de maladie ou de décès ? En assurance, la prévoyance désigne de façon générique tous les contrats et garanties qui couvrent les risques sociaux. De nombreux services et dispositifs peuvent contribuer à sécuriser vos démarches et à rassurer vos proches. N'hésitez pas à vos renseigner !

DÉSIGNER UNE PERSONNE DE CONFIANCE

Le rôle de la personne de confiance peut être de vous accompagner lors de vos entretiens médicaux ou toute autre démarche, de transmettre vos volontés... Elle doit être désignée par écrit.

www.service-public.fr

RÉDIGER DES DIRECTIVES ANTICIPÉES

Permettre d'anticiper une situation de fin de vie et l'éventualité de ne plus être en mesure d'exprimer sa volonté. Ce document doit être écrit, authentifiable et doit comporter une date, votre signature, votre nom et prénom, votre date et lieu de naissance.

www.service-public.fr



Bon à savoir

Ces documents peuvent être changés à tout moment par écrit.

METTRE EN PLACE UNE MESURE DE PROTECTION JURIDIQUE

La maladie, le handicap, l'accident peuvent altérer les facultés d'une personne. Dans ce cadre, un individu peut avoir des difficultés à défendre ses propres intérêts. Un juge peut alors décider de mettre en place une mesure de protection juridique.

Il existe plusieurs niveaux de protection :

Le mandat de protection future : donne la possibilité d'organiser à l'avance sa propre protection dans l'éventualité où l'on ne serait plus en capacité de gérer ses affaires seul sans perdre ses droits ni sa capacité juridique.

La sauvegarde de justice : mesure provisoire de courte durée afin de représenter le majeur protégé dans l'accomplissement de certains actes. La personne conserve l'exercice de ses droits à l'exception de ceux désignés par le juge.

La curatelle : mesure destinée à protéger une personne majeure ayant besoin d'être conseillée dans ses actes.

La tutelle : mesure qui a pour but de protéger une personne majeure, dans le cas où elle ne serait plus en état de gérer elle-même ses propres intérêts.

L'habilitation familiale : mesure qui permet à un proche (descendant, ascendant, frère ou sœur, époux ou épouse, concubin, partenaire de Pacs) de solliciter l'autorisation du juge pour représenter une personne qui ne peut pas manifester sa volonté.

Renseignements

☎ CCAS, 04 37 85 00 00

☎ MDML, 04 28 67 24 10

☎ Maison de justice et du droit
04 37 85 10 50

ÉTABLIR SON TESTAMENT

Il permet d'organiser de son vivant le partage de ses biens et de formuler ses dernières volontés. Il est possible de changer d'avis et de faire des modifications, voire d'annuler son testament. Le testament est un document individuel.

www.notaires.fr



Bon à savoir

Une permanence de notaires est proposée à la Maison de justice et du droit, 87, avenue de l'Europe, tous les 3^e mardis du mois, de 10 à 12 heures.

 04 37 85 10 50

PRÉVOIR SES OBSÈQUES

Les frais de funérailles peuvent être élevés selon les prestations souhaitées. Il existe divers contrats :

Le contrat de prévoyance décès : il a pour but de prévoir et de régler à l'avance les formalités et le financement de son enterrement. Attention, l'âge limite pour souscrire un de ces contrats varie entre 75 et 80 ans.

L'assurance vie : c'est un contrat par lequel l'assureur s'engage, en contrepartie du paiement de primes, à verser une rente ou un capital à une ou plusieurs personnes déterminées dans ce contrat.



Bon à savoir

La ville dispose de trois cimetières communaux (Crépieux, Vancia, Rillieux-village) et d'un Parc-Cimetière Communautaire. La ville a informatisé la gestion des trois cimetières communaux. Pour plus d'informations (tarifs, horaires des cimetières, plans, liste des défunts...), vous pouvez accéder à Gescime sur www.cimetiere.gescime.com/rillieux-la-pape-cimetiere-69140

Plusieurs agences funéraires sont situées sur le territoire de la commune. Comme le prévoit la loi 3DS, vous avez accès aux devis des différents prestataires de pompes funèbres relatifs aux opérations funéraires sur le site de la Ville :

www.rillieuxlapape.fr/information/annuaire-des-commerces/operateurs-funeraires



Le saviez-vous ? Dernières volontés

Le site "Mon Petit Testament" permet de laisser ses dernières volontés (personnes à prévenir, obsèques...), à des confidents désignés par vos soins.

www.monpetittestament.com

Index général

QUE CHERCHEZ-VOUS ?

VOS BESOINS	LES SUJETS	PAGES
M'informer	M'informer	7
Me divertir	Me divertir	17
Me déplacer en bus	Me déplacer	28
Me déplacer en train	Me déplacer	29
Me déplacer en transport privé	Me déplacer	29
Me loger dans le parc social	Me loger	34
Me loger dans le parc privé	Me loger	34
Me loger en résidence sociale	Me loger	34
Me loger en résidence autonomie	Me loger	35
Me loger en résidence services	Me loger	35
Me loger en EHPAD	Me loger	36
Être soigné à domicile	Me soigner	42
Être soigné en établissement	Me soigner	43
Être aidé en cas de difficultés financières	Être aidé	48
Être aidé en cas de démarches administratives	Être aidé	49
Signaler une personne isolée	Être aidé	50
S'inscrire sur le registre du plan canicule	Être aidé	50
Être aidé en cas de perte d'autonomie	Être aidé	51
Être aidé lorsqu'on est aidant	Être aidé	52
Bénéficier de services d'aide à domicile	Être aidé	51
Être aidé en cas de deuil	Être aidé	55
Désigner une personne de confiance	Prévoir l'avenir	58
Rédiger des directives anticipées	Prévoir l'avenir	58
Mettre en place une mesure de protection juridique	Prévoir l'avenir	58
Établir son testament	Prévoir l'avenir	59
Prévoir ses obsèques	Prévoir l'avenir	59

LES SERVICES ET LES DISPOSITIFS

PRINCIPALES RUBRIQUES	PAGES
Accueil de jour thérapeutique La Villa du Parc	52
Accueil Marcel André	8
ADOMA	34
Age et Perspectives	51
Agence postale communale	12
Agences funéraires	59
Aidant familial	55
Aidants	55
Aide au retour à domicile après hospitalisation (ARDH)	43
Aide aux victimes	15
Aides pour le maintien à domi- cile	52
Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)	52
ALMA 69	44
Alternatives écologiques et solidaires	14
Ambulances conventionnées	30
Aménagement du logement	37
AMIR	51
Animations culturelles	20
Animations pour bien-vieillir	24
Anti-poison (Centre antipoison de Lyon)	2
APAR	21
Archives municipales	19
ASCS	22
Associations seniors	21
Associations sportives	22

Assurance Maladie	40
Assurance vie	59
Atelier numérique	23
Ateliers de répit	54
Auto-écoles	30
Bailleurs sociaux	34
Bénévolat	24
Bibliothèque à domicile	19
Bibliothèque de Crépieux	19
Bilan de santé	41
Bilan dentaire	41
Boulodrome	23
Bricothèque	14
Bus	28
CAF	10
Caisses de retraite	52
Calendrier des manifestations	18
Cambriolage	15
Cars de l'Ain	28
Carte Mobilité Inclusion	31
CDC-Habitat	34
Centre aquatique Origami	23
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	8
Centre d'Examen de Santé	41
Centre hospitalier gériatrique Lyon Nord	43
Centre médico-psychologique (CMP)	44
Centres sociaux	22
Cimetière	59

Index général

Ciné-Café	20	Épicerie sociale et Solidaire	48
Ciné-Rillieux	20	Équipe spécialisée Alzheimer à Domicile (ESAD)	53
Cohabitation intergénérationnelle	37	Erilia	34
Colis de Noël	18	France Alzheimer Rhône	54
Comité des aidants	54	France Parkinson Rhône	54
Congé de proche aidant	55	France Services	49
Congé de solidarité familiale	55	Gares	29
Conseiller numérique	49	Gestion des déchets	13
Consultation de gérontologie	41	Gestion Relation Citoyen Portail Ville	12
Consultation fragilité	41	Grand repas des aînés	18
Consultation mémoire	41	Groupe de parole	54
Contrat de prévoyance décès	59	Habilitation familiale	58
Covoiturage	30	Hébergement Accueil Familial	36
CPAM	10	Hébergement Temporaire	36
Crépieux Amitié	21	Hôpital de la Croix-Rousse	43
Culture pour tous	20	Hôpital Gériatrique Docteur Frédéric Dugoujon	43
Curatelle	58	Hôpital intercommunal Neuville-Fontaines	43
Déchèterie	13	Hospitalisation à domicile (HAD)	43
Déplacements	27	Impôts	11
Dépression	44	Incident sur la voie publique	13
Deuil	55	Index général	60
Diagnostic "bien chez soi"	37	Infirmiers libéraux	42
Directives anticipées	58	Informatique	23
Droit au répit	54	Initiatives habitants	24
Dynacité	34	Isolement	50
Écoute Alcool	44	Jardins partagés	25
Écrivain public	49	Justice	58
EHPAD	36	L'Échappée	19
EHPAD Bon Secours	36	La Maison Bleue	51
EHPAD Castellane	36	La Poste	12
Élisabeth Kubler-Ross	55		
Élivia	42		
Ensemble 2 Générations	37		

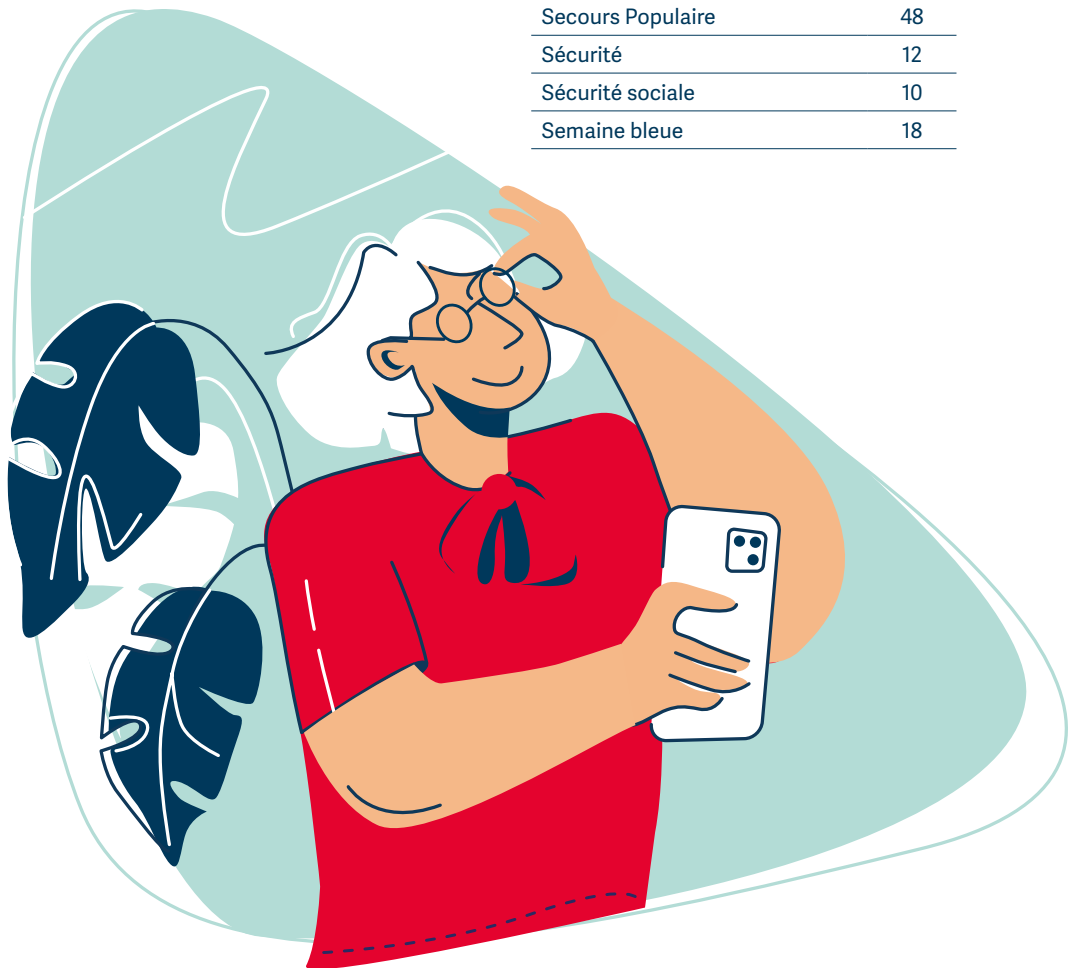
Les Senioriales	35
Lieu de répit l'essentiel	53
LIVE	44
Loi sur le vieillissement	4
Lutte contre l'isolement	50
Lyon Métropole Habitat	34
Maintien à domicile	37
Maison de Justice et de Droit (MJD)	11
Maison de la Famille et de la Parentalité	55
Maison de la Vie Locale et de la Citoyenneté	21
Maison des projets	9
Maltraitance personnes âgées	44
Mandat de protection future	58
Marchés forains	13
Maxi-Aide	51
MDML	10
MDMPH	31
Maison médicale de garde (MMG)	45
Médecins de garde	45
Médiathèque	19
Médiation familiale	55
Médiation santé	40
Mesure de protection juridique	58
Métropole aidante	53
Métropole de Lyon	10
MJC O TOTEM	22
Natation	23
Nature	25
Navette communale C140	28
Notaire	59
Numéros d'urgence	2
Obsèques	59

Opération Tranquillité Absences	12
Optibus	28
PAPAVL	51
Parc d'habitat privé	34
Parc d'habitat social (HLM)	34
Parcs	25
Paris Solidaire Lyon	37
Participation citoyenne	25
Personne de confiance	58
PIMMS Médiation Lyon Métropole	11
Piscine	23
Plan Canicule	50
Plan Grand Froid	50
Plateforme Insertion Formation (PIF)	49
Plateforme métropolitaine des aidants	53
Point Écoute Adultes (PEA)	44
Police Municipale	12
Police Nationale	12
Polyclinique Lyon-Nord	43
Pompiers	2
Portage de repas	51
Prestations de santé à domicile	43
Prévoyance	59
Professionnels de santé	40
Protection Juridique	58
Psychiatrie	44
Recyclerie	14
REF - Groupe GEIM	51
Registre d'urgence	50

Index général

Rencontre et Amitié	21
Répit	53
Réseau Colibri	28
Résidence autonomie	35
Résidence services	35
Résidence sociale	34
Résidence Vermeil	35
Restez actifs	24

Restos du Cœur	48
Saison culturelle	20
SAMU	45
Santé mentale	44
Sauvegarde de justice	58
SCIC Les 3 Colonnes	37
Se Divertir	17
Se Soigner	39
Secours Catholique	48
Secours Populaire	48
Sécurité	12
Sécurité sociale	10
Semaine bleue	18



SEMCODA	34
Service Affaires générales	9
Service Autonomie	8
Service Culturel	20
Service des impôts des Particuliers Lyon Nord	11
Service Développement social	9
Service Logement	9
Service Sports et bien être	22
Services d'aide à domicile	51
Services sociaux	48
SNCF	29
Soins à domicile	42
Soins en établissement	43
Soins et Santé	40
Soins urgents	45
SOLIHA	37
Sortir plus	30
SOS médecins	45
SSIAD	42
Stationnement handicapé	31
Stationnement réservé	31
Suicide	2
Taxis conventionnés	29
Téléassistance	52
Testament	59
Tim & Colette	37
Toodego	12
Train	29
Transports en commun (TCL)	28
Tri et collecte des déchets	13
Tutelle	58
UDAF	55

Urgences	45
Vaccination	40
Véhicules sanitaires légers	29
Vélo	30
Viager solidaire	37
ViaTrajectoire	36
Victimes	15
Violences	15
Violences conjugales	15
Vivre son deuil Rhône-Alpes	55
Vœux du maire	18
Vol	15

